

## ENTRETIEN

### Muguraş CONSTANTINESCU<sup>1</sup> avec Yves CHEVREL<sup>2</sup>

Le professeur émérite Yves Chevrel de l'Université Paris-Sorbonne, devenue Sorbonne Université, France, est une personnalité du monde scientifique, bien connue par ses contributions d'exception à la littérature comparée, aux courants littéraires, à la traduction, à la didactique de la recherche et, plus récemment, à l'histoire des traductions.

L'activité scientifique et didactique du professeur Yves Chevrel comporte des volumes, des études et des articles de référence, qui ont été inclus dans les bibliographies courantes de la littérature comparée et de l'histoire des traductions : ouvrages et articles connus et traduits dans d'autres langues et cultures.

Il fait ses études à la prestigieuse École normale supérieure et, en 1962, obtient l'agrégation de lettres classiques. En 1979, il soutient son doctorat d'état en littérature comparée avec une thèse sur le *Roman et la Nouvelle naturalistes français en Allemagne (1870-1893)*, thèse soutenue à l'Université Paris IV. En 1980 il acquiert le titre de professeur et jusqu'en 2001 y enseigne avec passion et conviction littérature.

Il y a formé et conseillé plusieurs générations d'étudiants et chercheurs, en renforçant considérablement le domaine de la littérature comparée en France, en Europe et dans le monde entier.

Yves Chevrel a publié des livres parmi lesquels : *Le naturalisme : étude d'un mouvement littéraire international*, Paris, PUF, 1993 (1982) ; *La littérature comparée*, Paris, PUF, 1989, livre déjà traduit en albanais, arabe, anglais américain, chinois, coréen, italien, japonais, persan ; *Rejet et renaissance du romantisme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000 (numéro spécial de la revue *Romantisme*) ; *Le mythe en littérature* (en collaboration avec Camille Dumoulié), Paris, PUF, 2000 ; *Précis de littérature comparée*, (en collaboration avec Pierre Brunel), Paris, PUF, 1989, traduit en espagnol, japonais, portugais.

Yves Chevrel a dirigé plus de 40 thèses de doctorat dans des domaines tels que : littérature et civilisation comparée, littérature française, études anglophones et germanophones; théâtre, études slaves, etc. Sous sa direction les étudiants ont fait des recherches dans les cultures et les littératures américaine, espagnole, norvégienne, suédoise, polonaise, slovène, vietnamienne, chinoise, grecque, égyptienne, algérienne, tchèque, italienne, arabo-andalouse, libanaise. Attentif à la formation des jeunes chercheurs le maître a publié à leur intention: *Guide pratique de la recherche en littérature* (en collaboration avec Yen-Mai Tran-Gervat), Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2018.

---

<sup>1</sup> Université « Ștefan cel Mare » de Suceava, Roumanie, mugurasc@gmail.com.

<sup>2</sup> Université Université Paris-Sorbonne, France, yves.chevrel35830@gmail.com

Yves Chevrel est, avec son collègue Jean-Yves Masson, l'initiateur et le codirecteur de *l'Histoire des traductions en langue française, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles/HTLF* ; il est aussi le coordinateur (en collaboration) de trois des quatre volumes de cette *Histoire*, autrement dit, il s'est personnellement impliqué lui-même dans cet ouvrage de grande ampleur, où sont étudiés six siècles de traduction littéraire et non littéraire, une soixante d'aires linguistiques, en mettant en évidence le rôle des traductions (littéraires, scientifiques, techniques, religieuses, d'art, philosophiques, etc.) et celui des traducteurs dans la constitution du patrimoine littéraire, culturel et intellectuel de la langue française.

Malgré son agenda bien chargé et ses nombreux déplacements pour faire connaître avec son équipe le projet pionnier en Europe et dans le monde qu'est la série *HTLF*, le professeur Chevrel a trouvé le temps de répondre à nos questions. Nous l'en remercions vivement.

*M.C. Ma première question porte sur votre formation. Quelles sont les études suivies par vous qui vous ont ouvert à la littérature comparée?*

**Y.Ch.** Je suis né peu avant le début de la seconde Guerre mondiale dans une famille pour laquelle des études secondaires n'entraient pas *a priori* dans un plan d'éducation. J'ai eu la chance d'être un bon élève dans l'enseignement primaire et d'être retenu par mes instituteurs pour passer, à 11 ans, un examen d'entrée au lycée. À cette époque, comme la tradition classique était dominante, j'ai suivi cette formation – avec latin puis grec – jusqu'au baccalauréat. Désirant devenir professeur de lettres, j'ai ensuite préparé l'École normale supérieure et ai passé l'agrégation de lettres (dans ce concours l'adjectif « classiques » était alors sous-entendu), qui donnait accès au professorat de l'enseignement secondaire.

*M.C. En quoi cette agrégation, qui met nettement l'accent sur les langues et les littératures anciennes, vous a-t-elle aidé dans votre parcours de comparatiste ?*

**Y.Ch.** Mon intérêt pour la littérature grecque (beaucoup plus que pour la latine, trop souvent présentée, à mon avis, comme composée de rhéteurs et d'historiens !) m'a donné accès à des œuvres qui constituent un des socles d'une culture humaniste européenne. Ma scolarité à l'École normale supérieure m'a permis de diversifier mes centres d'intérêt et j'ai pu, en particulier, passer une année à Berlin (1960-1961) pour y préparer mon premier travail de recherche : un mémoire sur « Maupassant en Allemagne ». J'avais proposé ce sujet au professeur Charles Dédéyan, après avoir consulté le manuel *Bibliography of comparative literature* de Fernand Baldensperger et Werner P. Friederich qui signalait que le sujet n'avait pas encore été traité.

*M.C. Quel est alors, dans ces conditions, l'ouvrage, l'auteur ou l'évènement qui a été déterminant dans votre choix de devenir comparatiste ?*

**Y.Ch.** C'est certainement le petit volume de Marius-François Guyard *La littérature comparée*, un « Que sais-je ? » paru en 1951 (n°499), que j'avais découvert quand j'avais une quinzaine d'années, à une époque où ma curiosité m'entraînait vers les ouvrages de cette collection encyclopédique. J'ai acheté la 1<sup>ère</sup> édition – que je conserve toujours. Ce manuel m'a tout de suite intéressé par les ouvertures qu'il offrait, notamment en signalant les domaines à creuser, et il m'a accompagné dans ses éditions successives – jusqu'à ce que les PUF me demandent d'en prendre le relai en 1989.

*M.C. Le sujet de votre thèse sur « Le Roman et la Nouvelle naturalistes français en Allemagne (1870-1893) » a été votre choix ou il vous a été inspiré/suggéré par votre directeur, par une liste de sujets potentiels ?*

**Y.Ch.** Mon mémoire sur « Maupassant en Allemagne », préparé à Berlin, m'avait donné une bonne initiation à la recherche, grâce à la qualité de la formation scientifique assurée par l'université allemande. Une fois l'agrégation obtenue (1962) et trois années passées comme professeur de lycée (Chartres, puis Orléans), entrecoupées par une année de service militaire, je me suis posé la question d'un possible sujet de thèse pour accéder à l'Université. J'ai hésité entre plusieurs voies : sur les tragédies grecques ? sur l'*Encyclopédie*, avec un intérêt plus particulier pour le chevalier de Jaucourt ? sur la réception des écrivains naturalistes français en Allemagne ? C'est finalement cette dernière option qui a prévalu, dans la continuité de mon mémoire. C'est donc le sujet que je suis allé proposer au même professeur, Charles Dédéyan.

*M.C. Le problème des mouvements littéraires vous préoccupe-t-il encore aujourd'hui ?*

**Y.Ch.** Si vous le permettez, je répondrai d'abord par un détour. Un schéma de la recherche en littérature autour de « l'homme et l'œuvre », alors assez usuel en France, ne m'a jamais intéressé. Je préférais interroger le point de vue des lecteurs – pourquoi et comment se sont-ils intéressés à telle ou telle œuvre ? – plutôt qu'analyser un processus de création : les biographies des écrivains me semblaient – et me semblent toujours – beaucoup moins importantes que l'impact des œuvres qu'ils ont créées. J'ai donc suivi une perspective d'étude de réception en travaillant à ma thèse et j'ai essayé de comprendre, d'un point de vue historique, les raisons de l'accueil réservé à un groupe d'écrivains dits « naturalistes », d'abord en Allemagne, ensuite dans un certain nombre de pays d'Europe. C'est ce qui est à l'origine de l'ouvrage *Le Naturalisme* (PUF, 1982), dont une 2<sup>nde</sup> édition (1993) a précisé l'ambition avec le sous-titre « *Étude d'un*

*mouvement littéraire international*». À la différence de l'historiographie du naturalisme français, largement construite autour du seul Zola et qui lie assez nettement réalisme et naturalisme, j'ai essayé de montrer les éléments de modernité que le naturalisme a suscités dans beaucoup de littératures d'Europe. Récemment encore, j'ai eu la possibilité d'exprimer mes vues à ce sujet dans le *Dictionnaire des naturalismes* (dir. C. Becker et P.-J. Dufief, Champion, 2017), en rédigeant un essai introductif « Naturalisme(s) : singulier ou pluriel ? » ainsi qu'une quinzaine d'entrées concernant des littératures ou des auteurs étrangers. En 2020 doit paraître, dans un volume dédié à la mémoire de la linguiste macédonienne Liljana Todovora, un article où j'examine « le début du roman et de la nouvelle naturalistes dans les littératures de langues romanes (1880-1900) » ; en Roumanie, le naturalisme est assez tardif et les lecteurs plus intéressés par les nouvelles de Maupassant que par les romans de Zola... Le mouvement naturaliste m'intéresse donc toujours et je suis convaincu que son histoire, européenne et même mondiale, reste à écrire : il est à mes yeux, avec le symbolisme, un des mouvements qui ouvrent sur les modernités du 20<sup>e</sup> siècle.

**M.C.** *Je vous prie de nous parler un peu de votre expérience de directeur de thèses. Combien de thèses? La diversité des sujets, d'aires linguistiques, les candidats d'horizons culturels différents...*

**Y.Ch.** Avant d'évoquer le nombre de thèses que j'ai dirigées, j'aimerais préciser les conditions dans lesquelles ces directions s'effectuent. La place disproportionnée qu'occupent les universités parisiennes dans l'organisation de la recherche en littérature entraîne une concentration excessive des doctorants, tant français qu'étrangers, à Paris. Une des conséquences est qu'un candidat doctorant qui peut se rendre assez souvent en région parisienne a toutes chances d'y trouver un directeur de recherche susceptible de lui proposer un ou des sujets qui lui conviennent, capable aussi de l'aider à préciser les domaines où ce futur doctorant souhaite travailler, ou encore susceptible de l'orienter vers un autre directeur possible. Une autre conséquence est que les directeurs de recherche parisiens sont souvent surchargés... En littérature comparée, les spécialisations des directeurs dépendent de leurs connaissances linguistiques et des grands domaines de recherche pour lesquels ils ont une prédilection (mythes, thèmes, études de réception, imagologie, théâtre, ...), avec une préoccupation constante : une thèse comparatiste étant toujours fondée sur une mise en relation, l'objet de la recherche est au moins double. En ce qui me concerne, j'ai cherché à orienter ceux qui, sans idée trop précise, venaient me trouver en quête d'un sujet, en leur proposant de s'intéresser à la période 1850-1950, en y privilégiant la prose fictionnelle ou le théâtre du « tournant des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles ». Pour ceux qui souhaitaient partir de leur connaissance d'une littérature ou d'un écrivain étranger précis, j'ai souvent suggéré, dans le cas d'écrivains ou d'œuvres peu connus en France, de diriger leurs recherches

sur la base d'une formule comme « tel écrivain (polonais, grec, slovène, ...) dans le contexte européen de tel genre (prose, théâtre) à telle époque » ; parfois j'ai simplement accepté des sujets portant sur les rapports de tel écrivain étranger avec la France, ou sur un « objet littéraire » (thème, mythe, personnage, sentiment, image, ...) dans au moins deux œuvres de langues différentes. Dans les cas éloignés de ma compétence, j'ai sollicité la codirection d'un collègue spécialiste. Au total, 44 thèses ont été menées à bien sous ma direction entre 1986 et 2011 (relevé de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur [ABES], consultable sur internet).

*M.C. Quelles sont vos relations avec vos docteurs du point de vue des recherches collaboratives, d'ouvrages collectifs ? Avez-vous entraîné certains d'entre eux dans HTLF, par exemple ?*

**Y.Ch.** La plupart de ces docteurs non-européens (une dizaine) sont repartis dans leur pays d'origine : Algérie, Chine, Corée, Égypte, Iran, Syrie, Tunisie, pays africains ; quelques-uns sont allés dans des pays occidentaux (États-Unis, France) et plusieurs y occupent des postes d'enseignement, de même que ceux originaires de pays européens (une demi-douzaine : Autriche, Grèce, Tchéquie) ; la majorité des doctorants français sont maintenant maîtres de conférences ou professeurs dans des universités françaises (quelques-uns en Europe), quelques autres dans des établissements secondaires. J'ai eu l'occasion de collaborer avec plusieurs d'entre eux : ils sont une douzaine dans les volumes de l'HTLF, surtout dans les volumes *HTLF XIX* et *HTLF XX*, mais aussi dans le volume *HTLF XVII-XVIII*, dont Yen-Mai Tran-Gervat a été la principale coéditrice et avec qui j'ai récemment rédigé un *Guide pratique de la recherche en littérature* (Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2018)

*M.C. Comment décririez-vous, en la résumant, la relation entre la littérature comparée et la traduction ?*

**Y.Ch.** Les œuvres traduites sont le vecteur le plus important de la diffusion des œuvres de l'esprit : elles sont donc un des objets d'études privilégiés de la littérature comparée, discipline récente, née au XIX<sup>e</sup> siècle avec d'autres disciplines comparatives, mais elles n'en constituent toutefois qu'une partie, car la confrontation directe d'œuvres étudiées dans leurs langues d'origine est une démarche féconde indispensable. S'agissant des traductions, les comparatistes ont au moins une double responsabilité. La première, dans une perspective historique, est de comprendre pourquoi et comment certaines œuvres ont été traduites, parfois retraduites, à tel ou tel moment, dans tel ou telle langue – peut-être aussi de se demander pourquoi d'autres n'ont pas été traduites ; sur cette base, on peut aller plus loin et s'interroger comment, sur un territoire

donné, s'est formé un patrimoine intellectuel provenant d'horizons divers : la voie est alors ouverte pour une « histoire culturelle aréale », c'est-à-dire concernant une aire géographique. La seconde, encore trop peu pratiquée me semble-t-il, est de fournir des outils critiques sur des œuvres traduites à ceux dont c'est le seul accès possible à ces œuvres ; il existe toutefois un ouvrage de base dans ce domaine, rédigé par une ancienne doctorante (autre contributrice d'HTLF !), Danielle Risterucci-Roudnicky, *Introduction à l'analyse des œuvres traduites* (A. Colin, 2008).

**M.C.** *Depuis quand date votre intérêt pour le texte traduit ?*

**Y.Ch.** J'ai découvert les problèmes que pose le texte traduit lors de mon premier poste à l'université de Nantes. Jusqu'alors j'avais toujours travaillé sur des textes originaux (français, grecs ou latins, plus rarement allemands ou anglais) et les courtes versions qu'on nous demandait de faire ne visaient en général qu'à montrer que le « sens » en avait été compris (c'était du moins le principal, sinon l'unique critère de jugement). Le fait de devoir travailler sur des œuvres traduites avec des étudiants qui, le plus souvent, n'avaient pas accès à un au moins des textes originaux – un programme comparatiste ayant par définition plusieurs œuvres écrites dans différentes langues – m'a conduit à m'interroger sur les méthodes à essayer et à mettre au point ; c'est donc d'abord un souci d'ordre pédagogique qui m'a guidé, et qui a donné lieu à un premier article publié dans une revue belge en 1980 « Traduction et enseignement de la littérature ». Par la suite, j'ai toujours gardé cette préoccupation, ce qui m'a notamment conduit à organiser, avec des responsables et des enseignants de l'enseignement secondaire ainsi qu'avec des universitaires, un séminaire national (Paris, novembre 2006) dont les *Actes* ont été publiés par la Direction de l'enseignement scolaire en 2007 sous le titre *Enseigner les œuvres littéraires en traduction*.

**M.C.** *Mais pour une histoire des traductions ?*

**Y.Ch.** Lorsque j'étais en activité à la Sorbonne, j'avais essayé de constituer un groupe de recherche en vue d'un ouvrage « Histoire de la littérature française en traduction » ; j'ai assez vite abandonné ce projet, sans doute prématuré. En revanche, au moment de mon départ en retraite, l'idée a resurgi au cours de conversations avec Jean-Yves Masson, dont j'avais fait la connaissance quand il avait été nommé « ancien normalien doctorant » dans cette même université, puis qui y était devenu professeur.

*M.C.* Pouvez-vous donc résumer pour les lecteurs de notre revue l'histoire de l'entreprise gigantesque nommée Histoire des traductions en langue française XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles.

**Y.Ch.** Comme je viens de le dire, des conversations d'abord informelles avec mon collègue Jean-Yves Masson ont aidé à préciser quelques pistes : les premières traces d'échanges écrits entre lui et moi remontent à 2002 ; cette même année Bernard Banoun, alors professeur d'Études germaniques à l'université de Tours, figure parmi les premiers à être contacté et, en 2003, deux réunions permettent de rassembler quelques collègues susceptibles d'être intéressés. En novembre 2004 le projet est suffisamment avancé – Jean-Yves et moi avons rédigé un article-programme « Pour une 'Histoire des traductions en langue française' », qui paraît en 2006 dans la revue allemande *Romanistische Zeitschrift für Literaturgeschichte* – pour qu'une réunion de lancement d'une journée soit organisée à la Sorbonne, ouverte à un large public ; y prennent part, entre autres, deux romanistes allemands de premier plan, Fritz Nies (université Heinrich Heine, Düsseldorf) et Jörn Albrecht (université de Heidelberg), qui seront des collaborateurs essentiels. Après de nouvelles rencontres, un plan d'édition est défini, portant notamment sur trois points importants : 1) décision de s'intéresser aux traductions dans tous les domaines de la vie de l'esprit (donc : de ne pas se limiter aux seules traductions littéraires) ; 2) organisation de la série en 4 volumes suivant une périodisation par siècles, en regroupant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ; 3) conception de chaque volume comme un ensemble de chapitres (non d'articles) placés sous la responsabilité d'un ou de plusieurs responsables (au maximum trois) dont la tâche est de solliciter des contributions et de les ordonner. Un calendrier prévisionnel est ensuite arrêté : le 1<sup>er</sup> volume à paraître sera consacré au XIX<sup>e</sup> siècle, pour lequel nous disposons de nombreux collaborateurs vite disponibles : il est lancé en novembre 2007, sous la direction de Lieven D'hulst (université de Leuven), Christine Lombez (université de Nantes) et moi-même. En février 2009, c'est le lancement d'*HTLF XVII-XVIII*, sous la direction de Yen-Mai Tran-Gervat (université de la Sorbonne Nouvelle) et d'Annie Cointre (université de Metz) – je m'y adjoindrai un peu plus tard. En février et mars 2010 c'est le tour des volumes *HTLF XV-XVI* (sous la direction de Véronique Duché, université de Melbourne) puis *HTLF XX* (prévu pour être coédité par Bernard Banoun et Jean-Yves Masson). En octobre 2012 paraît le premier volume, *HTLF XIX*, et l'aventure se termine en mai 2019, avec la publication d'*HTLF XX*, le plus gros des quatre volumes (près de 2 000 pages), finalement codirigé par Bernard Banoun, Isabelle Poulin et moi-même.

*M.C.* Vous avez été le coéditeur de trois volumes (du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle) tout en assurant la direction de l'ensemble de la série avec Jean-Yves Masson : pouvez-vous préciser quel a été votre rôle dans cette « aventure », comme vous dites ?

**Y.Ch.** Dès le départ, Jean-Yves Masson et moi-même, initiateurs du projet, avons assumé le rôle conjoint de codirecteurs de la série. Pour des raisons personnelles, Jean-Yves, qui devait être aussi le coéditeur d'*HTLF XX*, n'a malheureusement pas pu assurer cette responsabilité jusqu'au bout, et j'ai été amené à le remplacer pour ce volume. Mais Jean-Yves est un artisan essentiel de l'ensemble *HTLF*. En vue de la préparation d'*HTLF XX*, il avait notamment rédigé et exposé en mars 2013, lors d'une réunion tenue à Tours, un plan du chapitre « Poésie » qu'il n'a pu développer, mais qui a servi de base au chapitre IX de ce volume (p. 595-656). Tous les deux, avec l'aide des coéditeurs des volumes déjà cités, et avec la vigilance, précieuse, d'Olivier Champod, notre « metteur en pages » qui a relu tous les chapitres de tous les volumes avec le souci de ne rien laisser passer d'obscur, nous avons essayé de maintenir la cohérence et la lisibilité d'un ensemble nécessairement composite (il rassemble des informations, plus ou moins élaborées selon les cas, émanant de plus de 300 contributeurs), tout en procédant à des vérifications (exactitude des dates, des titres, ...) quand le besoin s'en faisait sentir. La recherche de la cohérence se marque de plus par le fait que, dans chaque volume, figurent un « Avant-propos » rédigé par les deux responsables de la série (à la seule exception du volume *HTLF XX*), et, encadrant les chapitres, une « Introduction » et un « Bilan » substantiels rédigés par les coéditeurs. Par ailleurs, pour chaque volume, une concertation collégiale a toujours été la règle dans les cas difficiles.

**M.C.** *Précisément, avez-vous néanmoins dû prendre des décisions importantes sur la présence ou l'absence d'un genre, d'un domaine, d'une aire linguistique etc. Laquelle a été la plus difficile à prendre La plus courageuse, la plus gratifiante ?*

**Y.Ch.** Les cas difficiles, comme je les ai appelés, n'ont pas été très nombreux, mais certains ont parfois mis en péril l'existence de l'entreprise. Il s'agit surtout de quelques défaillances, parfois longues à se manifester, de collègues qui avaient donné leur accord, et dont il a fallu pallier l'abandon surprise, et de quelques travaux inacceptables dans la forme reçue, qu'il nous a fallu récrire ou, exceptionnellement, supprimer. Heureusement nous avons presque toujours réussi à trouver des remplaçants, souvent de jeunes collègues, qui se sont substitués à des universitaires (parfois chevronnés) peu à l'aise dans un travail collectif. De ce fait, je crois que nous avons peu de lacunes graves à déplorer ; nous avons en particulier tenu à ce qu'un maximum d'aires linguistiques soient représentées : il y en a une bonne soixantaine dans *HTLF XX*. Les éditeurs de chaque volume ont échangé beaucoup de courriels avec les responsables de chapitres (la boîte des courriers électroniques *HTLF* de B. Banoun, dont le rôle a été déterminant dans la réalisation d'*HTLF XX*, comprend environ 15 000 messages depuis novembre 2010 ...), plusieurs réunions de concertation ont été organisées lors de la préparation de chaque volume, ainsi que cinq



colloques, consacrés principalement à des coupes synchroniques, dont les *Actes* ont été édités (le dernier, sur « les traductions en langue française en 1936 », est prévu en 2020). Pour moi, les décisions les plus gratifiantes ont été celles où nous avons fait appel à de jeunes collègues en début de carrière ; ils ont énormément et très bien travaillé : nous n'avons jamais été déçus.

*M.C.* J'ai remarqué qu'une bonne place, bien méritée, était accordée dans trois des quatre volumes à la littérature de jeunesse. Dans notre Faculté cette matière est enseignée (un peu sous l'inspiration des ouvrages et des idées de Jean Perrot et d'Isabelle Nières-Chevrel) au niveau du master et l'intérêt pour ce « champ littéraire » se prolonge parfois par des thèses de doctorat. Je vous prie de nous dire quelques mots sur cette initiative qui a pu surprendre certains esprits conservateurs.

**Y.Ch.** La littérature de jeunesse n'a acquis que récemment une place dans les études littéraires françaises. Il y a eu heureusement, au XX<sup>e</sup> siècle, quelques initiateurs comme Paul Hazard, Marc Soriano, Denise Dupont-Escarpit, et le récent *Dictionnaire de littérature de jeunesse* (Cercle de la librairie, 2013) coédité par I. Nières-Chevrel (responsable d'un chapitre dans deux des volumes d'HTLF) et J. Perrot (fondateur, en 1994, de l'Institut international Charles Perrault) atteste de l'intérêt croissant porté à ce type de littérature. Dès la mise en place des grandes lignes de notre entreprise, nous avons prévu de lui consacrer un chapitre dans les trois derniers volumes, puisque cette littérature n'existe en tant que telle qu'à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (ce qui explique son absence dans le volume *HTLF XV-XVI*). Elle s'est imposée dans le champ littéraire lorsqu'elle est passée de l'histoiette (morale) au roman (d'aventures), avec notamment le développement des robinsonnades, qui mettent au premier plan de jeunes héros autonomes. Les collectes et les recueils de contes populaires ont également joué leur rôle. Le développement de l'alphabétisation avec comme conséquences l'augmentation du nombre de jeunes lecteurs et la multiplication des bibliothèques (scolaires, municipales), les techniques d'illustrations de plus en plus perfectionnées (apparition des albums) ont créé un lectorat et donné à ce « champ éditorial », une vitalité encore amplifiée par les médias contemporains. Les traductions, dans ce domaine, occupent une place importante qu'il importait de mettre en lumière.

*M.C.* L'absence de tous ces volumes (et non pas de tous les bouquets) c'est l'illustration, l'image... Y aurait-il, selon vous, d'autres absences à déplorer dans la série HTLF ?

**Y.Ch.** Nous avons discuté de ce problème avec les responsables de la maison Verdier que je tiens, au préalable, à remercier pour l'aide et le soutien qu'elle nous a apportés pendant la longue gestation de cette série, qui a excédé les délais prévus : Gérard Bobillier (décédé en 2009, trop tôt pour voir les premiers

résultats d'un projet qu'il avait d'emblée soutenu), Colette Olive et Michèle Planel, les fondateurs de la maison en 1979, ont permis à HTLF d'aller jusqu'au bout, et nous sommes heureux que le dernier volume ait été publié l'année où elle célébrait son 40<sup>e</sup> anniversaire... Pour revenir à la question des illustrations, s'il est vrai que nous aurions aimé en mettre, par exemple : reproduction de pages de titres permettant de voir – et de commenter – les indications éditoriales, ou de documents comme des portraits de traducteurs, etc., nous avons dû nous rendre à l'évidence : les coûts étaient rédhibitoires, même en noir et blanc, d'autant que la férocité financière de certaines entreprises détentrices de droits était un obstacle redoutable... Le chapitre « Bande dessinée » d'*HTLF XX*, par exemple, aurait gagné à recevoir plus d'illustrations (le responsable du chapitre en avait prévu de nombreuses, en couleur). Indépendamment de ce problème, il est certain que, dans les quelque 6 000 pages de l'ensemble des 4 volumes, il y a des lacunes – qu'il appartient aux relecteurs de relever. Nous avons toutefois, je crois, réalisé une œuvre pionnière, tant par l'ampleur des domaines étudiés que par le souci de pratiquer une observation critique des traductions en cherchant avant tout à comprendre le travail des traducteurs. Des travaux ultérieurs permettront d'apporter de nouvelles informations et de nuancer ou de contester tel ou tel jugement.

*M.C.* Et les réussites dont vous êtes le plus fier ? Par quoi HTLF attire-t-elle un public de spécialistes ? Ou un autre, plus large ?

**Y.Ch.** La principale fierté ne peut venir que d'avoir rempli le contrat que nous avons passé avec nous-mêmes et avec la maison Verdier en lançant l'entreprise. Le volume *HTLF XIX* a été fort bien accueilli, tant par la presse « grand public » que par les revues spécialisées, qui ont souligné la nouveauté d'une entreprise qui allait au-delà d'une histoire de la « traduction littéraire » ; les deux suivants ont connu une réception plus discrète, mais le volume *HTLF XX* a suscité, quelques mois après sa parution, un intérêt marqué dans beaucoup de médias. Nous nous en réjouissons, bien sûr, et nous espérons que cet intérêt permettra aussi un retour sur les volumes antérieurs. En réfléchissant au calendrier des publications, nous avons d'ailleurs souhaité que le XX<sup>e</sup> siècle soit le dernier à paraître, non seulement en raison de la masse énorme de la documentation à traiter, mais aussi parce que cet ordre favorisait une mise en perspective historique plus aisée par rapport aux siècles précédents. HTLF, dans son ensemble, est un ouvrage de consultation, notamment grâce à ses index permettant d'identifier plus de 7 000 traducteurs ; c'est avant tout un ouvrage qui raconte une histoire, structurée par grands domaines, que nous avons voulu lisible : il appartient aux lecteurs, y compris à ceux qui ne sont pas *a priori* intéressés par le sujet traité dans tel ou tel chapitre, d'apprécier les résultats – et de poursuivre, ou non leur lecture !

*M.C.* Et maintenant, comment, vous et vos collègues, allez-vous accompagner la série HTLF dans ses rencontres avec le public ? En France ? Ailleurs ?

**Y.Ch.** Ces rencontres ont déjà commencé, et les responsables n'ont pas ménagé leur temps pour y participer. Dès le 5 juillet 2019, une présentation de l'ensemble de la série était faite au Colloque « Traductologie de plein champ » organisé par l'université Paris-Diderot, et, à partir de la rentrée d'octobre, des rencontres dans des librairies ou des bibliothèques ont été mises en place (Paris, Bordeaux), des interventions dans différentes tables rondes ont eu lieu (Madrid, Paris) ou sont programmées (vidéoconférence sur skype avec le Brésil), ainsi que des interventions dans des séminaires ou des journées d'études (Paris, Tours)... HTLF intéresse en priorité les universitaires de toutes disciplines, mais, en nous appuyant sur le volume *XX<sup>e</sup> siècle*, nous constatons qu'il est possible d'intéresser un plus large public à l'ensemble des pratiques traductives en langue française depuis la Renaissance en montrant comment ces traductions participent de plein droit à la constitution d'un patrimoine intellectuel partagé avec l'ensemble des pays européens.

*M.C.* Je voudrais vous arrêter sur ce terme de patrimoine. Dans un colloque récent vous avez récemment utilisé l'expression « patrimoine multipolaire » : pouvez-vous préciser le sens de cette expression ?

**Y.Ch.** Vous faites allusion au colloque « Traduire pour produire du commun » organisé en novembre dernier à Paris par le Patronage laïque Jules Vallès, où étaient d'ailleurs aussi invités Nicolas Froeliger et Olivier Mannoni, tous deux collaborateurs d'*HTLF XX* ; j'y avais proposé de voir les traductions comme un « élément constitutif d'un patrimoine multipolaire ». Un patrimoine est à la fois ce dont on hérite et ce qu'on transmet. Les traductions – et les retraductions, nombreuses au *XX<sup>e</sup>* siècle – viennent compléter et enrichir ce que des pays, des États, des aires linguistiques ont pu produire au fil des siècles dans une Europe encore en quête de son unité, qui doit beaucoup à ceux et celles qui vivent et ont vécu sur son territoire, mais aussi aux écrits venus d'autres parties du monde, accessibles presque uniquement par traduction ; de là vient l'adjectif « multipolaire », qui insiste sur la diversité, voire l'hétérogénéité des sources de ce patrimoine. La mise en évidence des composantes de ce patrimoine, dont nous sommes redevables à des traducteurs trop longtemps ignorés par les historiens, me semble faire partie des tâches fondamentales qui s'imposent actuellement aux Européens ; des équipes de chercheurs s'y emploient dans différents pays : j'attends avec une particulière impatience les résultats du chantier de la future *Istoria traducerilor în limba română...*